



Saisie administrative de mon véhicule par un huissier de justice

Par **Anaisdates**, le **06/06/2023** à **02:07**

Bonjour,rrnrnJ'ai malheureusement eu beaucoup de problèmes de santé avec des hospitalisation, ce qui ne m'a pas permis de m'occuper d'un problème que j'ai rencontré avec un lycée qui a obtenu une injonction de payer une saisie administrative de mon véhicule.rnJe me suis rendu au greffe du tribunal de proximité pour dénoncer et faire opposition. C'est injonction de payer et à la saisie administrative dans mon véhicule. J'ai bien reçu le courrier du tribunal comme quoi ça avait été enregistré. Est-ce que la saisie de mon véhicule est annulé, le chargé de clientèle, de l'étude d'Huissier qui s'occupe de mon dossier m'a dit qu'il ne me rendra pas mon véhicule même si j'aille opposition qu'il attendra que l'on soit au tribunal et que ça passe devant un juge est-ce que je peux le contraindre à me rendre mon véhicule en attendant que ce soit jugé au tribunal, puisque l'opposition à la saisie administrative, mon véhicule est annulé suite à l'opposition que j'ai faite auprès du tribunal de proximité.rnMerci de m'éclairer de m'aider ça veut dire qu'est-ce que je peux faire comme démarche car avec tous les problèmes de santé, j'ai vraiment besoin de du véhicule. J'ai payé une grande partie de mon crédit. Il restait que 2007 cents euros à payer. Je devais reprendre le règlement courant juin mais la personne qui est en charge de mon dossier à l'étude d' Huissier n'a pas été conciliant, il était très agressive et il n'arrêtait pas de me dire. Rendez-moi le véhicule c'est pas vous prenez vos problèmes de santé qui vont changer quelque chose. rnJ'ai contacté la fourrière pour leur demander de me rendre le véhicule, puisque j'avais le document du tribunal où j'avais fait la demande d'annulation de l'injection de payer et la saisie administrative de mon véhicule mais elle refuse et me dit que pour eux c'est l'huissier qui décide.rnPuis-je les contraindre à me rendre mon véhicule ?? Dois-je aller porter plainte contre la Fourriere?
rrnrnMerci de votre aide !!! rrrnAnais

Par **chaber**, le **06/06/2023** à **09:26**

bonjourrrn[quote]rnDois-je aller porter plainte contre la Fourriere?rrn[/quote]rnla fourrière ne peut absolument pas vous restituer le véhicule saisi par l'huissier tant qu'il n'y a pas levée de la saisie